



Transformation parts sociales d'une SCI dissoute en BIEN IMMOBILI

Par **Ermine63**, le 11/05/2017 à 17:31

Bonjour.

Il y a 4 mois, après de multiples démarches, depuis 3 ans, j'ai demandé à un avocat de déposer une requête auprès du TGI, pour obtenir la nomination d'un liquidateur d'une SCI, dissoute depuis 1992 au sein de laquelle j'ai "acheté", en 1999, par un acte notarié de "CESSION DE PARTS".

Ce liquidateur me dit que le juge du TGI lui a établi un carnet de route, qu'il ne peut donc pas pour le moment faire établir un acte "transformant mes parts sociales en attribution de l'appartement et de de la cave objets des parts".

Le notaire de mon frère lui certifie, sauf avis contraire mentionné, par écrit (bien évidemment) dans la mission établie par le juge, que le liquidateur à mission pour donner son accord à des "RETRAITS PARTIELS DE PARTS".

Que doi-je faire, j'ai déjà versé un acompte au liquidateur et réglé l'avocat.

Merci

Cordialement